

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

JEUDI 29 SEPTEMBRE

9H30 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

EXAMEN DES RAPPORTS
AVEC DÉBATS

RAPPORT 301

➔ **AIDES HABITAT DURABLE**

Rapport d'information

RAPPORT 302

➔ **PLAN ENVIRONNEMENT 2020 - 2030**

Plan Tous à vélo 2022-2025 et règlements des aides Tous à vélo à destination des collectivités et associations

RAPPORT 305

➔ **SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2023**

Modalités de participation

RAPPORT 303

➔ **CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE ET LE DÉPARTEMENT DE L'AIN PONT DE FLEURVILLE SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 933A**
PR 3+841 - Avenant 1

11H15 - INTERRUPTION DE SÉANCE
INTERVENTION DU COLONEL FRÉDÉRIC
PIGNAUD, DIRECTEUR DU SDIS 71

RAPPORT 404

➔ **RESTAURATION SCOLAIRE**

Tarifs 2022/ 2023 et subvention exceptionnelle pour l'achat de denrées sur Agrilocal

RAPPORT 403

➔ **COLLÈGES PUBLICS**

Dotation de fonctionnement des collèges publics

RAPPORT 201

➔ **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ POURSUITE DES PARTENARIATS**

Partenariat avec la faculté de Cluj-Napoca en Roumanie, nouveau projet de télé ophtalmologie à Chauffailles, conventionnement avec les PEP 71 pour le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) d'Autun et les appartements thérapeutiques de Chalon-sur-Saône

RAPPORT 202

➔ **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ POURSUITE DU DÉPLOIEMENT**

7^e CST en Bresse Louhannaise, ouverture des antennes des Aubépins (Chalon-sur-Saône) et de Romanèche-Thorins

RAPPORT 209

➔ **HARMONISATION TERRITORIALE DE L'ACCÈS AUX AIDES À L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT**

Convention de partenariat avec la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), l'Association interentreprises locale d'entraide sociale (AILES), la Mutualité française Saône-et-Loire (MFSL), Autun Morvan développement formation (AMDF), HABITAT 71, au titre de l'année 2022

LES RAPPORTS SANS DÉBAT

RAPPORT 101

➔ **DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET DE DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS**

RAPPORT 102

➔ **FONDS DÉPARTEMENTAL DE PÉRÉQUATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE** - Répartition 2022

RAPPORT 103

➔ **MARCHÉS, ACCORDS CADRES ET AVENANTS PASSÉS PAR LE DÉPARTEMENT** - Information

RAPPORT 104

➔ **REPRÉSENTATION EN JUSTICE** - Information

RAPPORT 105

➔ **INDEMNITES DE SINISTRE** - Information

RAPPORT 106

➔ **PERSONNEL DÉPARTEMENTAL** - Transformation et création d'emplois permanents, création d'emplois temporaires

RAPPORT 107

➔ **PERSONNEL DÉPARTEMENTAL** - Avantage en nature - Mise à disposition de véhicule

RAPPORT 203

➔ **CONVENTION D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'ACCÈS À L'EMPLOI - ANNÉE 2022** - Nouvelle contractualisation faisant suite à la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019 - 2021

RAPPORT 204

➔ **DEMANDE DE SUBVENTION GLOBALE FSE - 2022-2027** -

RAPPORT 205

➔ **CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE** - Avenant N° 2 au contrat PPE - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Le Pont

RAPPORT 206

➔ **GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC FRANCE ENFANCE PROTÉGÉE CONVENTION CONSTITUTIVE** - Loi n°2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants

RAPPORT 207

➔ **CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (CFPPA)** - Rapport d'information (Présentation du Programme coordonné de financement 2022-2024 et des travaux de l'année 2022)

RAPPORT 208

➔ **RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL D'AIDE SOCIALE** - Actualisation du volet « Personnes âgées » et « Personnes en situation de handicap »

RAPPORT 210

➔ **FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS D'AUTUN** - Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement

RAPPORT 211

➔ **SUIVI EN ACCUEIL FAMILIAL POUR PERSONNES ÂGÉES ET/OU PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** - Avenant à la convention cadre relative au financement du service

RAPPORT 304

➔ **TARIFICATION DES PRESTATIONS D'ANALYSES RÉALISÉES PAR AGRIVALYS**

RAPPORT 306

➔ **POLITIQUE AGRICOLE DÉPARTEMENTALE** - Aides complémentaires 2022

RAPPORT 401

➔ **LECTURE PUBLIQUE ET ACTION CULTURELLE** - Présentation de la politique documentaire

RAPPORT 402

➔ **ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET PRATIQUE AMATEUR** - Convention 2022 avec la Fédération musicale de Saône-et-Loire CMF71 et attribution d'une subvention

HOMMAGES



Fernand Cavard

Fernand Cavard, ancien maire de Simard et ancien conseiller général du canton de Montret, est décédé le 29 juillet à l'âge de 93 ans. Il était une figure du paysage politique bressan,

un de ceux qui ont consacré leur vie au service de l'intérêt général, avec près de 40 années de mandats locaux.

Engagé à l'âge de 30 ans dans la vie municipale, Fernand devient le maire de Simard 6 ans plus tard, en 1965, une fonction qu'il occupe jusqu'en 1997 tout en étant élu au conseil général du canton de Montret de 1970 jusqu'en 2008.

Homme de terrain avec un parcours professionnel dans l'agriculture, il s'implique très vite dans divers syndicats mais aussi à la communauté de communes.

Toujours à l'écoute de ses habitants, jamais à court d'idées pour son territoire, ce proche de René Beaumont donnait sans compter pour engager des actions avec ce bon sens qui fait la différence. La commune de Simard lui doit par exemple sa résidence pour personnes âgées, son foyer d'accueil des papillons blancs ou encore son club de foot... A l'assemblée départementale, il occupait plutôt des fonctions aux affaires sociales et si j'ai eu la chance de côtoyer ce grand monsieur, je sais aussi qu'il a été d'un soutien précieux à Mathilde et Anthony pour les élections départementales.

Homme de terrain, homme de confiance, homme de valeurs, engagé pour l'intérêt général, ses nombreuses distinctions témoignent d'un parcours exemplaire et d'un investissement sans faille. Celle dont le maire honoraire était sans doute le plus fier, « Chevalier de l'Ordre national du mérite », restera d'ailleurs gravée à jamais sur sa tombe.



Gilles Bouscharain

Le deuxième hommage ne concerne pas un élu mais un ancien directeur de la collectivité départementale pour lequel j'avais un attachement particulier. Gilles

Bouscharain, décédé le 24 août, était LE juriste de notre grande maison, le spécialiste du décortiquage de dossiers, de la réflexion juridique poussée à l'extrême. Il était notre directeur des affaires juridiques.

Un homme passionné par son métier, passionné par le droit, un homme discret à tel point que l'annonce de son décès a été une onde de choc.

Comme je l'ai dit lors de l'hommage que nous lui avons rendu à Duhesme, Gilles Bouscharain restera celui qui allait au bout du bout dans la réflexion juridique et dans les explications de son raisonnement, concrètes, qu'il aimait notifier énergétiquement sur un tableau blanc, faisant presque fumer son feutre... Comme beaucoup j'ai apprécié la personne, son investissement remarquable, sa loyauté, sa rigueur, sa ténacité, son attachement à fournir un cadre juridique impeccable, quelle que soit la situation.

Gilles Bouscharain était avant tout d'une grande humanité, extrêmement courtois et cultivé, avec une finesse d'esprit qu'on ne pouvait qu'apprécier.

RAPPORT 301

RAPPORT D'INFORMATION – AIDES HABITAT DURABLE

Le Département de Saône-et-Loire s'investit depuis plusieurs années dans la lutte contre la précarité énergétique grâce à différents dispositifs d'aide « habiter mieux », « habitat durable », « QualiRénov » et mobilise des financements conséquents en faveur des foyers propriétaires pour les revenus très modestes, modestes et intermédiaires.

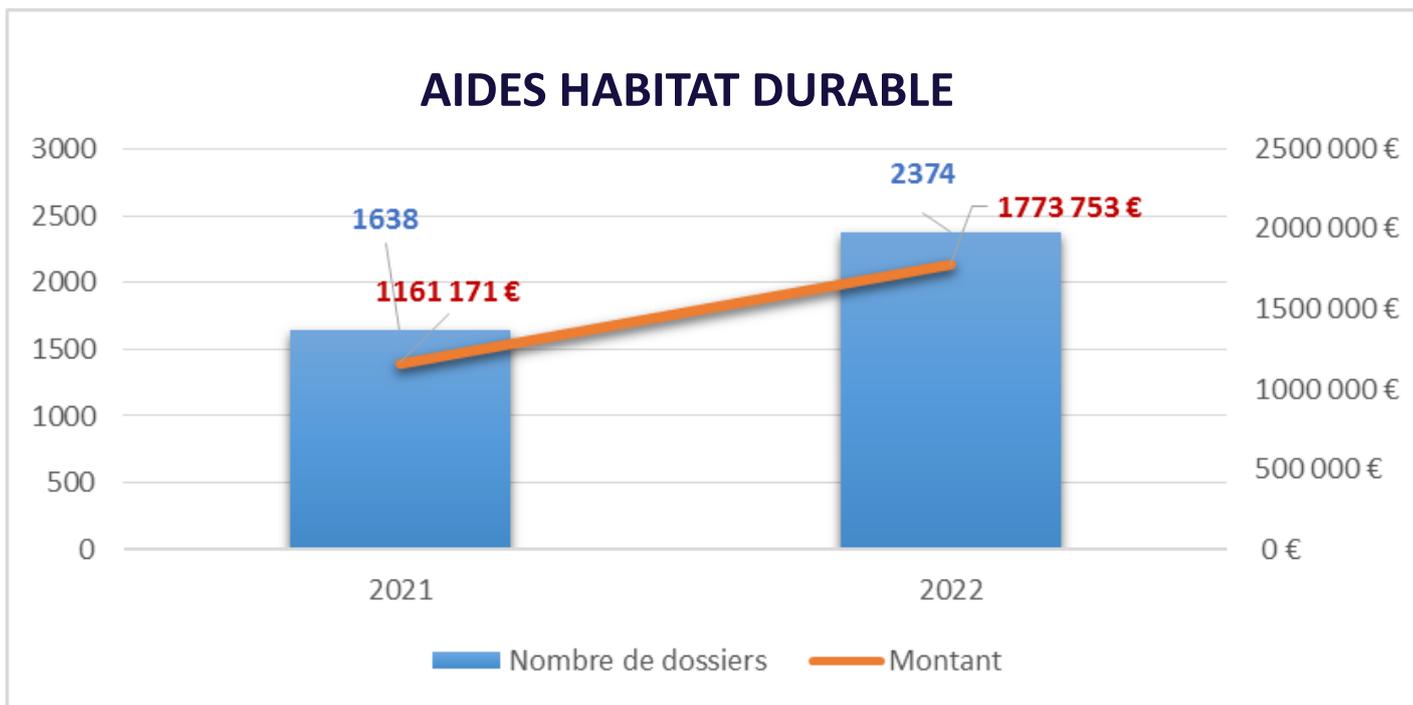
Ces aides permettent ainsi d'offrir la possibilité d'améliorer la qualité de leur logement et répondre aux effets du réchauffement climatique en accédant notamment à la performance énergétique.

Ce rapport d'information met en évidence l'importance du dispositif d'aides habitat durable et valorise l'action de la politique de l'habitat du Département de Saône-et-Loire en faveur des ménages de notre territoire.



du nombre de propriétaires occupants suite à la modification du règlement voté en 2020

- ➔ **220** dossiers en 2020
- ➔ **1 638** dossiers en 2021
- ➔ **près 3 300** dossiers d'ici à fin 2022



+ 45 % du nombre de dossiers éligibles*



+ 52 % du montant des aides accordées*

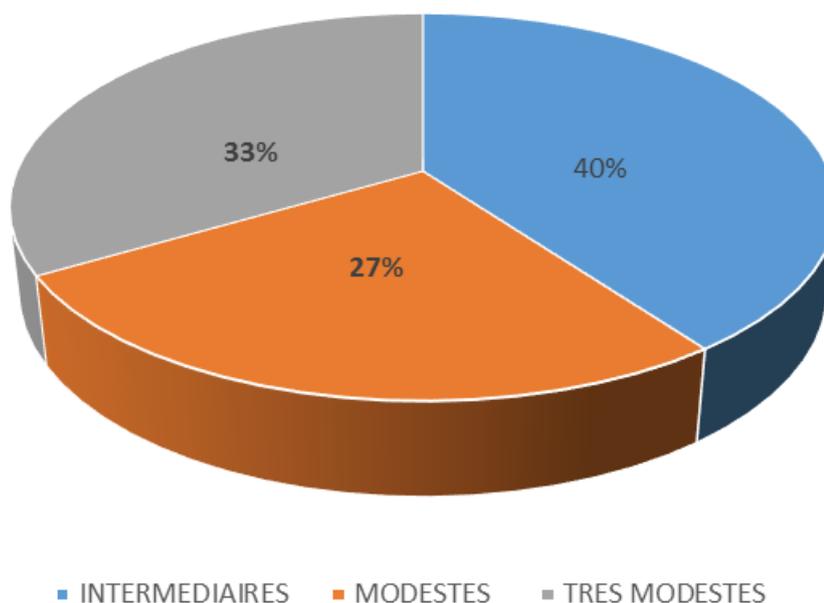
*au 2 août 2022

Pour tout renseignement sur les aides Habitat durable

habitat
Maison départementale
de l'habitat et du logement **71**

94 rue de Lyon
71040 Mâcon cedex
03 85 39 30 70

Typologie des bénéficiaires (selon le niveau de revenus 2022)

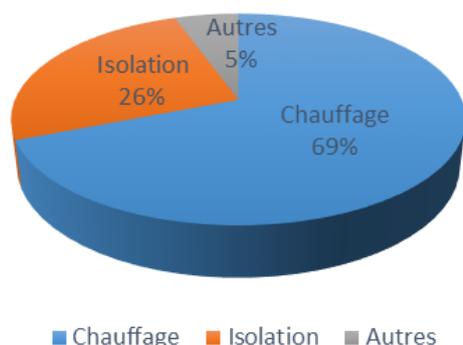


En 2022, des aides attribuées à un plus grand nombre de ménages
REVENUS TRÈS MODESTES À REVENUS INTERMÉDIAIRES

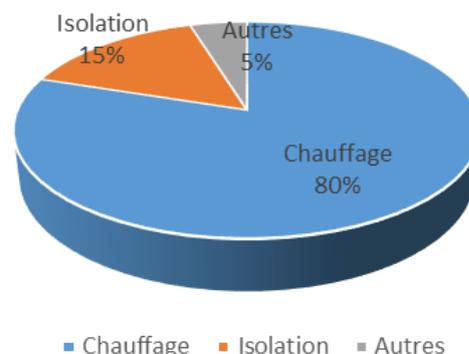


des inégalités face au réchauffement climatique et de la facture énergétique des ménages

Répartition par type de travaux 2021



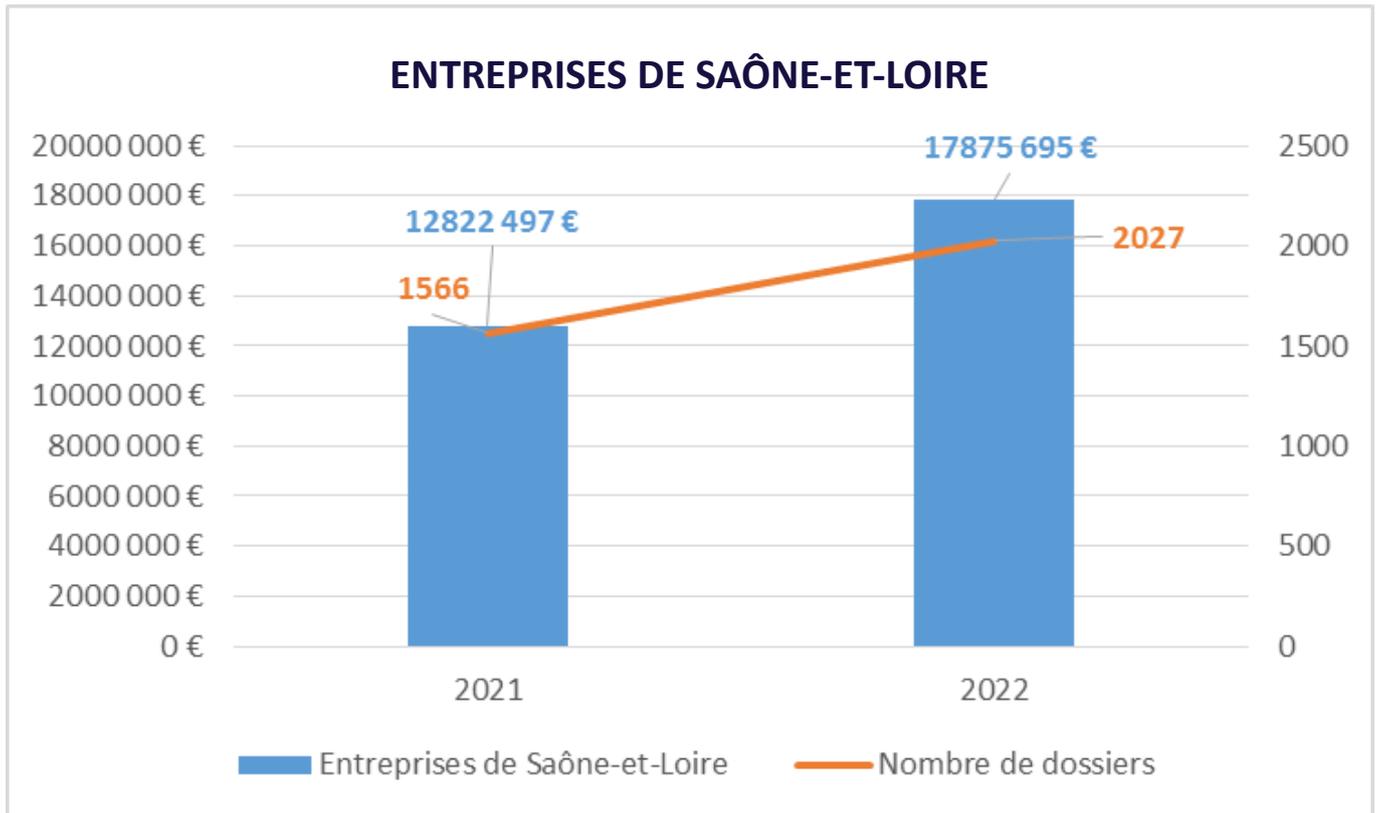
Répartition par type de travaux 2022



50 % des dossiers de travaux de chauffage concernent
L'INSTALLATION D'UN POÊLE À BÛCHES OU À GRANULÉS

51 % du dossiers d'isolation concernent
L'ISOLATION DES COMBLES OU DES MURS

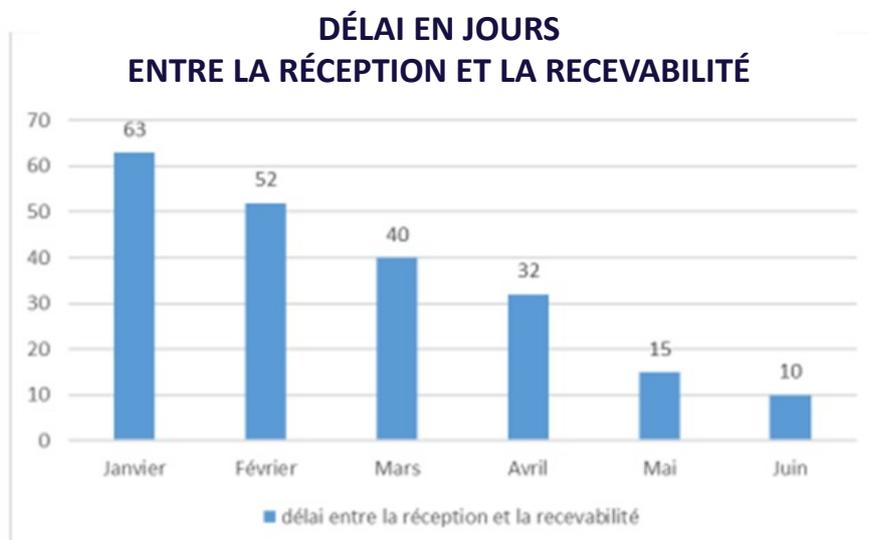
Fort soutien à l'économie locale près de 9 entreprises sur 10 sont Saône-et-Loiriennes



Création du télé-service au 1^{er} janvier 2022

Un meilleur service rendu aux concitoyens, plus simple, lisible et efficace

- ➔ le délai d'instruction de l'éligibilité des demandes est passé DE 2 MOIS À 10 JOURS
- ➔ le versement de l'aide 4 MOIS APRÈS LE DÉPÔT DU DOSSIER (travaux inclus).



RAPPORT 302

PLAN TOUS À VÉLO

Dans le cadre du Plan environnement 2020-2030 dont les mobilités sont un axe stratégique, le plan Tous à vélo figure d'engagement majeur sur ce sujet. Il repose sur la mise en place du chèque vélo depuis 2020, d'une valeur de 500 euros, destiné aux habitants de Saône-et-Loire pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou de 200 euros pour l'achat d'un vélo de ville. Ce premier plan arrive à échéance.

Résultats du dispositif Chèque vélo

C'est un dispositif très largement plébiscité par les habitants du département, l'aide ayant profité entre 2020 et 2021 à plus de 5 000 foyers.

Le Département a versé 1,8 millions d'euros d'aides entre 2020 et 2022.



5 000 foyers
bénéficiaires



1,8 million €
versés par le
département



Près de
10 millions €
d'achats générés
en saône-et-loire

L'usage des chèques vélo démontre que cette aide est loin d'être réservée à une seule pratique de loisirs, mais au contraire traduit une véritable transition dans les modes de transports de tous les jours des habitants du département.

➔ Pour 47% des bénéficiaires du chèque vélo, l'aide profite en premier lieu à la mobilité de tous les jours.

➔ Pour 80% des vélocistes, le chèque vélo représente un vrai coup de pouce donné au développement de la mobilité active en remplacement de la voiture.

➔ Cette aide ne bénéficie pas aux seuls urbains, mais cible efficacement la diversité des lieux de vie des Saône-et-Loiriens, étant donné qu'à part égale elle a profité aux urbains et aux ruraux.

➔ C'est aussi la confirmation d'une évolution collective des modes de transports, étant donné que la demande des familles est en hausse constante pour les triporteurs et les vélo-cargos.

➔ Enfin, c'est une mesure de pouvoir d'achat, étant donné que 28% des bénéficiaires l'utilise au quotidien pour réduire leur frais de transports.



2 M€ POUR LE NOUVEAU PLAN TOUS À VÉLO 2022-2025

OBJECTIFS :

- ➔ renforcer et développer des infrastructures cyclables sécurisées et continues ;
- ➔ renforcer les itinéraires vélos connectés aux voies vertes en agglomération et hors agglomération ;
- ➔ animer et coordonner un réseau d'acteurs vélos pour insuffler une dynamique d'échanges.

Dépôt des dossiers sur :
saoneetloire71.fr

DU 9 JANVIER AU 30 AVRIL 2023

Si l'enveloppe allouée n'est pas consommée en totalité, la date de réception des dossiers pourra être prolongée jusqu'au 30 juin 2023 maximum.



RAPPORT 305

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2023 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le Salon international de l'agriculture (SIA) rassemble chaque année à Paris tous les acteurs du monde agricole. C'est une formidable vitrine pour valoriser son territoire et tous ses produits.

En 2022, plus de 500 000 visiteurs sont venus rencontrer les exposants et animaux présents pour la 58^e édition du SIA qui a vu la Saône-et-Loire recevoir plus de 150 prix pour la qualité de ses productions.

Depuis quelques années, le Département de Saône-et-Loire valorise son action en participant à l'espace institutionnel Bourgogne Franche-Comté.

Pour l'édition 2023

Le Département de Saône-et-Loire souhaite être présent sur site pendant toute la durée du salon avec un emplacement qui lui soit propre. La Chambre régionale d'agriculture propose de dédier une partie de la surface qu'elle loue pour répondre à cette demande.

- ➔ un espace de 80 m² dédié à la Saône-et-Loire
- ➔ du samedi 25 février au dimanche 5 mars 2023.

Cet espace permettrait de présenter et de mettre en avant et en valeur les productions, les producteurs et les produits de notre territoire avec des animations, dégustations, ventes de produits du terroir, etc. et les atouts touristiques et sites emblématiques de Saône-et-Loire.

RAPPORT 404

RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs 2022/ 2023 et subvention exceptionnelle pour l'achat de denrées sur Agrilocal

En conformité avec les articles L 213-2 et R 531-52 du Code de l'éducation, l'Assemblée départementale fixe chaque année :

- ➔ les forfaits annuels de restauration et d'internat pour les collèges publics de Saône-et-Loire sur la base d'un tarif départemental
- ➔ les tarifs applicables aux commensaux, aux personnes extérieures ainsi que le tarif élève au ticket
- ➔ les modalités d'obtention des autorisations de remise d'ordre.

Selon les principaux indicateurs de l'INSEE, les prix à la consommation ont augmenté de 1,1 % en 2021, de 2,1 % début 2022 et les indicateurs ne cessent d'augmenter.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants de Saône-et-Loire, le tarif 2021/2022 est maintenu à tous les usagers de la demi-pension.

Pour soutenir les établissements face à l'inflation des coûts alimentaires, il est également proposé que le Département prenne directement en charge l'équivalent d'une augmentation de 5% entre l'ancien et le nouveau tarif.

➔ **400 000 € de subvention exceptionnelle à 48 collèges sous réserve de la consommer avec les produits de la plateforme Agrilocal.**

Les collèges Pierre-Paul Prud'hon à Cluny et la cité scolaire Henri Vincenot à Louhans, dont les tarifs de restauration sont fixés par la Région, ainsi que le collège Centre au Creusot, dont les repas sont fournis par le lycée creusotin Jean Jaurès, bénéficieront également de cette aide départementale.



AGRI
local 
★ 71 ★
JE ME RÉGALE LOCAL !

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

RAPPORT 201

POURSUITE DES PARTENARIATS

3 actions

- **Partenariat avec la faculté de Roumanie de Cluj-Napoca**, une ville étudiante dynamique. L'université de médecine accueille beaucoup d'étudiants français et francophones.
 - L'objectif est de poursuivre la politique d'attractivité à destination de ces internes, le CDS disposant de 12 médecins généralistes également maîtres de stage universitaires.
- **Accès aux soins ophtalmologiques par l'intermédiaire d'un orthoptiste**
 - Un nouveau partenariat est proposé avec un cabinet de Mâcon.

➤ **Conventionnement avec les PEP71**

- L'objectif de faire le lien entre l'activité médicale développée par le Département de Saône-et-Loire et son rôle de chef de file de l'action sociale. Deux structures gérées par le PEP71 bénéficieront d'interventions du CDS 71 : Le centre d'action médico-sociale précoce à Autun (enfants handicapés 0 à 5 ans et leur famille) et le service d'Appartements de coordination thérapeutique à Saint-Rémy (personnes majeures en situation de précarité et éloignées du parcours de soins).



RAPPORT 202

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT

Ouverture du Centre territorial de santé de Louhans et de 2 nouvelles antennes à Chalon-sur-Saône et à Romanèche-Thorins

Ouverture du CTS de Louhans

La Bresse compte 5 antennes qui ne suffisent pas eu égard à la baisse du nombre de praticiens et à l'absence de polarisation d'un centre dédié à la Bresse.

Une convention sera signée entre le Département de Saône-et-Loire et Bresse Louhannaise Intercom' pour la mise à disposition des locaux qui seront livrés courant premier trimestre 2023.

Ouverture de 2 nouvelles antennes à Chalon-sur-Saône et à Romanèche-Thorins

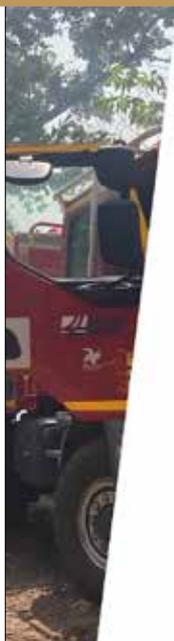
Antenne renforcée dans le quartier des Aubépins afin de permettre de désengorger le centre de Chalon et d'apporter une présence médicale dans un quartier en carence. Les locaux sont mis à disposition gratuitement par la Ville de Chalon-sur-Saône.

Antenne à Romanèche-Thorins rendue nécessaire du fait du départ du médecin généraliste dans ce secteur, et qui est opportune du fait de places vacantes au sein du pôle de santé neuf de cette commune.

SDIS71

UN ÉTÉ 2022 HORS NORME

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

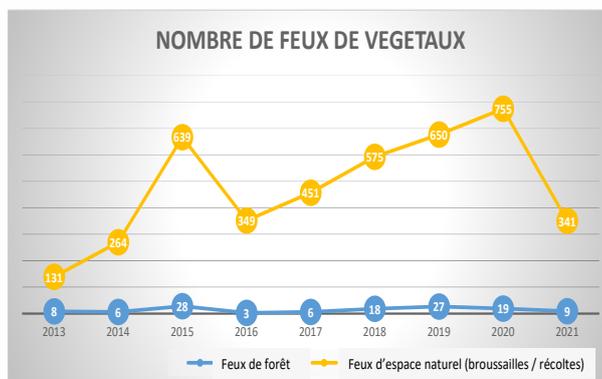


2022, UN ÉTÉ HORS NORME ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



IMPACT DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Une augmentation des feux d'espaces naturels depuis 10 ans :



2022, UN ÉTÉ HORS NORME ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



DIMINUTION DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE

Un contexte de diminution de la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires :





SUR LE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

Intempéries des secteurs de Paray/Digoin le 21 juin 2022 avec :

- 1 250 interventions réalisées en 8 jours ;
- 150 sapeurs-pompiers mobilisés chaque jour dont 50 provenant des SDIS 25, 51, 52, 68, 70 ;
- 100 engins.



SUR LE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

Feux d'espaces naturels tout au long de l'été :

- 420 interventions au 31 août avec un pic d'activité les 15 premiers jours d'août ;
- 70 ha détruits, plusieurs centaines d'ha préservés ;
- Feu de sapinière commune de Saint-Prix le 13 août avec l'engagement de 2 hélicoptères bombardiers d'eau, de 4 groupes d'intervention feux de forêt avec un bilan de 15 ha parcourus et plusieurs centaines de sauvés.



SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Renfort du SDIS 71 au profit du SDIS 03 du 6 juin au 3 juillet :

- 50 sapeurs-pompiers engagés ;
- Engins engagés au plus fort : 1 échelle aérienne, 2 véhicules d'interventions diverses et 2 véhicules légers de commandement ;
- 1 922 hommes.heures.



2022, UN ÉTÉ HORS NORME
LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ



SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Renfort du SDIS 71 au profit du SDIS 33 du 15 juillet au 17 août :

- **58 sapeurs-pompiers engagés ;**
- **Engins engagés au plus fort :** 4 camions citernes feux de forêts, 2 véhicules légers de commandement et 2 véhicules de transport de personnels ;
- **9 547 hommes.heures.**



2022, UN ÉTÉ HORS NORME
LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ



SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Renfort du SDIS 71 au profit du SDIS 25 du 21 au 27 juillet :

- **29 sapeurs-pompiers engagés ;**
- **Engins engagés :** 1 échelle aérienne, 7 véhicules d'interventions diverses, 2 véhicules légers de commandement ;
- **1 298 hommes.heures.**



2022, UN ÉTÉ HORS NORME
LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ



SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Renfort du SDIS 71 au profit du SDIS 39 du 10 au 16 août :

- **52 sapeurs-pompiers engagés** dont un chef de site feux de forêts ;
- **Engins engagés :** 4 camions citernes feux de forêts, 4 véhicules légers de commandement et 2 véhicules de transport de personnels ;
- **2 228 hommes.heures.**

FOCUS SUR L'ACTIVITÉ - SECOURS À PERSONNES



2022, UN ÉTÉ HORS NORME

FOCUS SUR L'ACTIVITÉ SECOURS À PERSONNES



UN NOUVEAU LOGIGRAMME COMMUN SDIS/SAMU

- Mise en œuvre d'un **nouveau logigramme commun SDIS/SAMU** au 1^{er} juillet dans le prolongement des dispositions de la loi Matras ;
- **Recentrage sur le cœur métier de l'urgence** ;
- **Baisse de 12% de l'activité SAP** en juillet et août par rapport à juillet et août 2021 ;
- **Identification** claire des **carences ambulancières** ;
- **Hausse globale de +4% des interventions** au 31 août alors qu'elle était de près de **+9% au 30 juin** ;
- Mise en place progressive de la **réforme des transporteurs sanitaires** privés au 1^{er} janvier 2023.

DES ACTIONS CONCRÈTES



2022, UN ÉTÉ HORS NORME

DES ACTIONS CONCRÈTES



DES ACTIONS CONCRÈTES MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2019 :

- **Participation aux renforts nationaux FDF** depuis 2019 ;
- Mise en service d'un **camion-citerne feux de forêts super (CCFS)** à Paray en 2021.



2022, UN ÉTÉ HORS NORME

DES ACTIONS CONCRÈTES



DES ACTIONS CONCRÈTES MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2019 :

- **6 autres CCFS** doivent venir compléter le **parc opérationnel** du SDIS 71 d'ici 2026 pour un montant unitaire de 600 k€ ;
- **Caractéristiques de ces CCFS** :
 - ✓ 12 500 litres d'eau
 - ✓ 1 000 litres d'émulseur
 - ✓ 300 litres de mouillant/moussant
 - ✓ 1 lance canon 2000 l/min
 - ✓ 1 pompe 180 m³/h





2022, UN ÉTÉ HORS NORME DES ACTIONS CONCRÈTES



DES ACTIONS CONCRÈTES MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2019 :

- **Création d'un stock départemental de matériels** afin de pouvoir faire face à un événement climatique de type Paray/Digoin en totale autonomie ;
- **Renforcement des équipements de protection individuelle** des sapeurs-pompiers participants aux renforts extra-départementaux ;
- Création prochaine par le préfet de la **sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie** de forêt, lande, maquis et garrigue ;
- **Validation par le préfet d'un ordre opérationnel départemental FDF depuis 2021** avec des évolutions à venir en matière de dispositif préventif.



2022, UN ÉTÉ HORS NORME DES ACTIONS CONCRÈTES



DES ACTIONS CONCRÈTES MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2019 :

- **Augmentation du nombre de sapeurs-pompiers formés aux feux de forêts** en Saône-et-Loire par année :
 - ✓ 64 équipiers et chefs d'agrès formés en 2020 puis en 2021 ;
 - ✓ 80 en 2022 ;
 - ✓ 96 à partir de 2023 ;
 - ✓ Avec un objectif de 1 000 sapeurs-pompiers formés d'ici 2026.
- **Accueil au SDIS 71 d'une formation chef de groupe FDF en 2022** par délégation de l'ECASC permettant de former 12 chefs de groupe dont 8 de la Saône-et-Loire. Dispositif reconduit en 2023 ;
- **Manœuvre annuelle depuis 2020 des cadres feux de forêts** du SDIS 71 avec la venue cette année de 2 canadiens au printemps 2022.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr